

Menace sur le halal : une fausse bonne nouvelle !

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 23 mars 2021

De Paris à Lyon en passant par Evry, les mosquées les plus importantes de France (nous n'osons dire les plus grandes mosquées) témoignent de leur inquiétude concernant de nouvelles dispositions censées s'appliquer dans notre pays à la viande halal, c'est-à-dire la viande abattue selon un rite compatible avec la pratique musulmane.

Pourquoi ces trois mosquées ? Parce qu'aux yeux de la loi française depuis les années 1990, elles ont la capacité en tant qu'organisme religieux d'habiliter des sacrificateurs autorisés à pratiquer le sacrifice rituel et surtout, à percevoir la taxe liée à la certification.

D'où vient leur inquiétude ? D'une instruction technique, émanant du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en date du 23 novembre 2020, qui laisserait entendre un renforcement des contrôles sur l'abattage des animaux destinés à la boucherie, en instaurant des critères techniques jugés définitivement incompatibles avec les « principes dogmatiques et fondamentaux de l'abattage rituel Halal. » Au nom de ces normes, l'instruction prévoit notamment l'interdiction pure et simple de l'abattage rituel halal pour la volaille en France à compter de juillet 2021. Pour lesdites mosquées, les conséquences sont donc à déplorer tant sur le plan de la pratique de la foi... que pour des considérations pécuniaires.

Nous pouvons légitimement nous étonner de cette instruction, que certains pourraient s'amuser à qualifier d'islamophobie primaire : elle est inattendue de la part d'un gouvernement qui nous a plutôt habitués au laxisme généralisé en matière d'islam. Les mosquées s'offusquent donc et tiennent à le faire savoir dans un communiqué officiel. Cela fait très mauvais genre alors que les musulmans s'appêtent à entre en ramadan, et surtout que s'approche l'échéance électorale des régionales. La clique de nos gouvernants devrait bien y songer à deux fois, eux qui ont tant besoin des voix communautaristes pour continuer à exercer le pouvoir en toute quiétude.

Le dialogue engagé avec le ministère de l'Agriculture n'a pour l'instant rien donné. Les autorités officielles desdites mosquées sont même prêtes à discuter avec les instances israélites pour faire un front commun... C'est dire l'urgence et la gravité de la situation pour qu'ils en viennent à dialoguer avec leurs pires ennemis !

Devant cette nouvelle, il serait tentant de se réjouir... mais nous ne sommes pas de ceux qui accordent le crédit de la fermeté au gouvernement macronien en matière d'islam. Le ministère de l'Agriculture ne va certainement pas s'enfermer dans une voie qui contredise la mollesse actuellement de mise au ministère de l'Intérieur. Deux scénarios possibles se dessinent. Première interprétation, la plus plausible : le gouvernement n'a évidemment pas du tout l'intention de se mettre tous les musulmans de France à dos. Donc ce n'est qu'une déclaration, qui ne sera évidemment pas suivie d'effets. Elle permet *a minima* d'entretenir auprès de quelques naïfs le mythe selon lequel le gouvernement serait effectivement prêt à lutter avec fermeté contre les ravages de l'islamisme. Deuxième interprétation : par une sorte de miracle administratif et technocratique complexe, l'instruction va effectivement être suivie d'effets. Au pays du « en même temps », l'interdiction du halal *en France* sera suivie d'une explosion des importations des viandes venues d'Allemagne ou d'ailleurs, dûment abattues dans les règles de l'art. L'élevage français, une fois de plus, se pliera aux restrictions d'abattage avec pour lui tous les inconvénients de la chose, et sans en retirer aucun avantage, car aucune campagne publique ne viendra valoriser une viande française et non halal, donc présumée fasciste...

Tout cela, soyez en sûrs, n'empêchera évidemment pas l'électorat musulman de reconduire sa confiance à la bande des tristes sires qui nous gouvernent !

François Billot de Lochner